



Révision du Plan Local d' Urbanisme



Plan des Servitudes d'utilité publique



Révision prescrite le 30/09/2010

Echelle : 1 / 7500

Date : Octobre 2011

Dessin : C. POUILLAIN

Ref : slg_urba/.../A/E

Servitudes d'utilité publique

- A8.1 Interdiction de fouille dans une bande de 200 mètres à partir de la laisse de haute mer
- AC1 Monument historique inscrit
- AC2 Protection des sites et monuments naturels inscrits (source DREAL)
- AC3 Réserve Naturelle Volontaire (source DREAL)
- AC4 Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- AS1 Protection des captages d'eau potable
- EL9 Passage des piétons le long du littoral (source : Géolittoral)
- I3 Canalisation de transport de gaz
La position mentionnée ne permet pas la localisation précise sur le terrain des canalisations. Pour tous travaux à proximité des canalisations de gaz naturel, il est nécessaire d'effectuer auprès de Gaz de France Réseau Transport une demande de renseignement.
- I4 Ligne ou canalisation électrique H.T.
- INT1 Emprise des cimetières communaux
- PT1 Protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électro-magnétiques
- PT2 Servitude radioélectrique de protection contre les obstacles
- T1 Voie ferrée
- T5 Servitude aéronautique de dégagement

Risques

PPRI Plan de prévention des risques inondations (approuvé ou applicable par anticipation)

